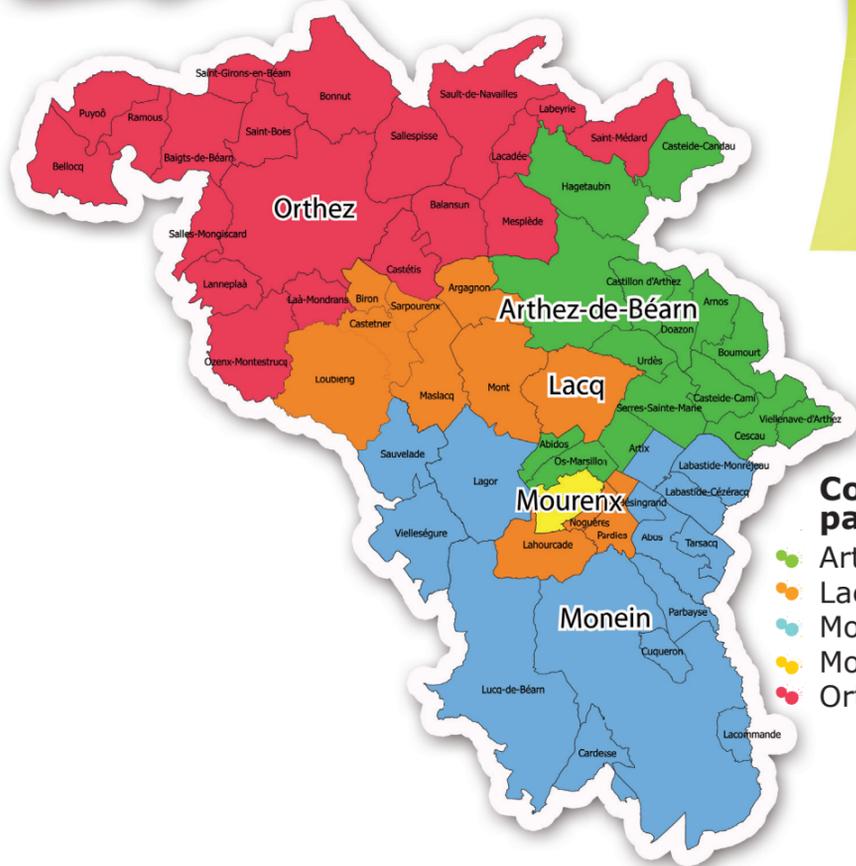


AIDE AUX DEVOIRS



Inscription
avant le
11 septembre.

Contacts par secteur :

- Arthez : 06 42 46 59 47
- Lacq : 06 42 80 31 24
- Monein : 06 42 48 44 94
- Mourenx : 06 73 22 25 78
- Orthez : 06 79 70 48 19



Hôtel de la communauté de communes Lacq-orthez

Rond-point des chênes - BP 73 - 64150 Mourenx

Tél. : 05 59 60 03 46 - Fax : 05 59 60 06 93

Courriel : aideauxdevoirs@cc-lacqorthez.fr

www.cc-lacqorthez.fr

Dossier
à conserver

AIDE AUX DEVOIRS

2015-2016

J'ai déjà
fait mes
devoirs !



INFORMATION AUX PARENTS

AIDE AUX DEVOIRS

À L'ÉCOLE

A l'initiative de la communauté de communes de Lacq-Orthez (CCLO) et en accord avec les enseignants, un service gratuit d'aide aux devoirs est mis en place depuis 2011 et s'adresse aux élèves des écoles élémentaires du territoire.

L'objectif est d'offrir à tous les enfants, du CP au CM2, les mêmes chances de réussite. Initié en 2007 ce service rencontre chaque année un succès grandissant.

En octobre 2015, le dispositif sera proposé à 11 nouvelles écoles supplémentaires, soit 48 écoles au total.

LE PRINCIPLE

Un intervenant responsable est recruté par la CCLO. Il prend en charge les enfants dès la fin de la classe ou des activités périscolaires.

Il est chargé de s'assurer que les conditions sont réunies pour que les enfants puissent faire correctement leurs devoirs. Il apporte une aide selon une méthode définie avec les enseignants en charge des élèves.

Ce travail ne se substitue pas à l'aide et au contrôle des parents, et ne constitue pas un service de garderie.

Il n'est pas garanti que tout le travail demandé aux enfants par l'enseignant soit systématiquement effectué dans le temps imparti de l'aide aux devoirs.

Sur votre secteur, une coordonnatrice fait le relais entre les intervenants, les parents, les enseignants et le service enfance et enseignement de la CCLO. Son rôle est de veiller au bon fonctionnement de l'aide aux devoirs. Contacts par secteur :

- Arthez : 06 42 46 59 47
- Lacq : 06 42 80 31 24
- Monein : 06 42 48 44 94
- Orthez : 06 79 70 48 19

INFORMATIONS PRATIQUES

Inscription : jusqu'au 11 septembre 2015
Démarrage : à compter du 5 octobre 2015

Au-delà de la date limite d'inscription, toute nouvelle demande devra être remise à l'enseignant et sera validée par lui-même et le service.

L'aide aux devoirs se déroule dans des locaux mis à disposition par la commune. Ce n'est pas un service à la carte. Toute absence de l'enfant devra être signalée le jour même auprès de la coordonnatrice de votre secteur (cf carte au dos).

Les élèves inscrits sont pris en charge à la sortie des classes, pendant 1h. Un temps récréatif d'un quart d'heure est prévu avant le démarrage de l'aide aux devoirs.

Après l'aide aux devoirs, le service de garderie peut prendre le relais.

Il est demandé aux parents ou aux personnes habilitées de venir chercher les enfants et de respecter les horaires de sortie de l'aide aux devoirs. Le cas échéant, le service « enfance - enseignement » se réserve le droit de confier votre enfant au service de garderie.

Les enfants sont remis aux personnes désignées sur le dossier d'inscription ci-joint.

Les parents qui souhaitent que leur enfant sorte seul de l'aide aux devoirs doivent le préciser sur le dossier.

Le règlement de l'école et la charte du dispositif s'appliquent au temps de l'aide aux devoirs.

Si un enfant perturbe par son comportement ou ses propos le fonctionnement de l'aide aux devoirs, les parents sont informés au cours d'un entretien.

En fonction de la gravité des faits reprochés, l'enfant pourra être exclu de l'aide aux devoirs.

Si ce service vous intéresse, merci de remplir le dossier d'inscription ci-joint et de le retourner complété à l'école **avant le 11 septembre 2015.**

Contacts:

Communauté de communes de Lacq-Orthez (CCLO)
Sylvie ANDRES, Responsable du service enfance et enseignement
Amandine CHADES, référente de l'aide aux devoirs
Tél.: 05 59 60 95 48 - Courriel : aideauxdevoirs@cc-lacqorthez.fr